

Message aux commissions scolaires et aux écoles à propos du SRAS

Pour toutes les questions sur le SRAS, les commissions scolaires et les écoles doivent s'informer auprès du centre de santé publique ou du centre de santé communautaire. Les renseignements qui suivent comprennent un résumé des recommandations du bureau du médecin-hygiéniste en chef aux écoles et une liste de sites Web utiles.

Il n'y a pas très longtemps, l'Organisation mondiale de la santé a reçu des rapports de syndrome de respiration aiguë sévère (SRAS) de différentes parties du monde. Les principaux symptômes comprennent de la fièvre, une toux sèche, un essoufflement ou de la difficulté à respirer. À ce jour, la cause de cette maladie demeure inconnue. Santé Canada surveille des rapports confirmés des foyers de SRAS en Chine, au Vietnam (ville de Hanoi), à Singapour de même que quelques cas isolés dans d'autres pays.

Les résidents des TNO s'inquiètent peut-être en raison de collègues de travail qui reviennent de ces régions. Les employés qui ont voyagé dans des régions touchées d'Asie et qui n'ont pas été en contact avec une personne infectée par le SRAS peuvent aller travailler.

Recommandations :

- Il faut rappeler aux gens d'avoir de bonnes pratiques d'hygiène personnelle (p.ex. bien se laver les mains). Le lavage des mains est l'une des mesures les plus importantes pour prévenir les infections.
- Les personnes qui ont voyagé dans des endroits à risques élevés en Chine, au Vietnam (Hanoi) et à Singapour pendant le congé du printemps devraient surveiller leur santé au cours des dix jours suivant leur retour de ces régions. Elles peuvent aller à l'école et au travail si elles n'ont aucun symptôme.
- Si ces voyageurs ont une fièvre de plus de 38.0°C (100,4 °F) et éprouvent l'un ou plusieurs des symptômes suivants, ils doivent consulter un médecin aussitôt que possible :
 - toux, essoufflement ou difficulté à respirer.
- La personne ou le parent devrait communiquer avec le centre de santé publique ou le centre de santé communautaire ou le médecin de famille par téléphone avant de se rendre pour évaluation.
- La personne ne devrait pas aller à l'école avant d'avoir été évaluée et d'avoir obtenu l'autorisation des professionnels de la santé.

- La personne devrait faire savoir au professionnel de la santé quand et où elle a voyagé et indiquer si elle a été en contact avec une personne qui avait les symptômes.

Les sites Web suivants contiennent de l'information à jour sur le SRAS :

<http://www.hlthss.gov.nt.ca/>
www.who.int/csr/sars
www.sars.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux des TNO
Organisation mondiale de la santé
Santé Canada